

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Energie
Schlagworte	SBB
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Energie, SBB, 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Energie	1
Alternativenergien	1

Abkürzungsverzeichnis

UREK-NR	Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates
UREK-SR	Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Ständerates
ASTRA	Bundesamt für Strassen
SBB	Schweizerische Bundesbahnen
EnG	Energiegesetz
StromVG	Stromversorgungsgesetz

CEATE-CN	Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national
CEATE-CE	Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États
OFROU	Office fédéral des routes
CFF	Chemins de fer fédéraux suisses
LEne	Loi sur l'énergie
LApEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Alternativenergien

MOTION
DATUM: 02.06.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

A la suite du rapport sur le postulat 20.3616, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-CE) a déposé une motion pour l'**installation de panneaux photovoltaïques sur les murs antibruit, les façades, les toits et les couvertures d'infrastructures existantes des CFF et de l'Office fédéral des routes (OFROU)**.

Le Conseil fédéral a proposé l'adoption de la motion. Il estime qu'il est nécessaire d'exploiter au maximum le potentiel de l'énergie solaire sur les installations existantes.

La **motion** a été **adoptée** en chambre par 138 voix contre 48 et 1 abstention. Le débat a donné lieu à un vif échange entre le groupe UDC, d'un côté, et les rapporteuses de la CEATE-CE, Christine Bulliard-Marbach (centre, FR) et Martina Munz (ps, SH), ainsi que la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Pour être précis, l'UDC a critiqué une ingérence dans les budgets des CFF et de l'OFROU, indiquant que certaines dépenses urgentes et nécessaires ne pourraient pas être réalisées car le budget serait réaffecté à l'installation de panneaux solaires. A l'opposé, les partisans et partisans de la motion ont pointé du doigt l'urgence d'exploiter au maximum les possibilités d'installations photovoltaïques afin de garantir l'approvisionnement énergétique et de répondre au défi climatique.¹

POSTULAT
DATUM: 07.06.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

Comme le rapport sur le **potentiel de production d'énergie photovoltaïque sur les parois anti-bruit le long des routes nationales et des voies ferrées** a été publié, le Conseil fédéral estime que le **postulat** peut être **classé**. Les députés et députées se sont alignées sur cette proposition.²

MOTION
DATUM: 06.12.2022
GUILLAUME ZUMOFEN

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats (CEATE-CE) a recommandé le rejet de la motion de sa commission sœur (CEATE-CN). En effet, elle considère que les **conditions-cadres pour l'installation de panneaux solaires sur les infrastructures de la Confédération** ont été réglées dans la loi urgente sur l'énergie (LEne; lv.pa. 21.501) et la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (LApEI; MCF 21.047). Les sénateurs et sénatrices se sont alignées sur la recommandation de la CEATE-CE. Elles ont **rejeté** tacitement la **motion**.³

1) BO CN, 2022, pp.891 s.; Communiqué de presse CEATE-CE du 26.04.2022; CdT, LT, Lib, 3.6.22

2) FF, 2022 858 (pp.65)

3) BO CE, 2022, p.1194; Communiqué de presse CEATE-CE du 25.10.22; Rapport CEATE-CE 22.3386 du 24.10.2022